

LA PROVIDENCE

Avril 2016 – Canada

Mes chères amies,

Que la grâce de Notre-Seigneur et la bénédiction de Sa mère avec la protection de Saint-Joseph soient à jamais sur vous. En commençant notre réflexion sur la Divine Providence, il est essentiel que nous nous enracinons fermement dans notre cœur pour soutenir notre spiritualité dans la pensée que ce que nous cherchons, ce ne sont pas des réponses, mais bien notre Dieu vivant. Alors que Dieu nous a déjà trouvés, nous continuons à chercher sa présence sacrée en nous et à y répondre avec authenticité et sincérité.

Après les perturbations de la Révolution française, il y a eu résurgence de l'idée de la Providence parmi les catholiques en France. Beaucoup d'Instituts religieux ont pris le nom de Providence (les Sœurs de Ruillé en 1806, les Sœurs de Pommeraye en 1816, ...). Ces congrégations ont travaillé dans les soins de santé et les maisons d'éducation et se sont placées sous le patronage de la Providence, posant ainsi un acte de foi dans l'intervention de Dieu pour les affaires humaines.

Ma relation avec la Providence a commencé bien avant que je devienne prêtre. Je l'ai apprise de mes parents et de ceux qui m'ont éduqué dans la foi. Certaines de ces personnes ont risqué leur vie durant la Révolution française. Grâce à ces gens remplis de foi, j'ai constaté que la confiance en la Providence est intrinsèque à notre foi en Dieu, et en découle naturellement.

En plus des personnes qui m'ont entouré dans mon enfance, la Providence m'a aussi fait don de la présence de Monsieur Mollevaut qui, pendant plus de trente ans, a patiemment et constamment travaillé le sol de ma vie de foi. Comme jeune prêtre, je l'ai rencontré à la Solitude de Saint-Sulpice à Issy (Paris), où il était le supérieur. Il est devenu mon mentor et mon guide spirituel. Il a été bon et plein de compassion par son honnêteté et sa franchise à mon égard.

Il avait une intuition aigüe et il a rapidement réalisé ma tendance excessive à la pénitence et m'a aidé à l'équilibrer et à l'humaniser en adhérant au Christ et à ses enseignements, ainsi que ma participation à ses mystères. Il a aussi fermement géré ma tendance à me laisser emporter par mon enthousiasme. Quand j'ai constaté le manque extrême de prêtres dans la campagne – j'ai voulu être pasteur. Quand je méditais sur la vie des pères du désert, je voulais être Trappiste. Quand j'ai constaté tous les territoires encore non évangélisés, j'ai voulu devenir missionnaire à l'étranger. La réponse de Monsieur Mollevaut: « *Dieu vous a appelé à vos responsabilités actuelles et vous devez continuer à les exercer jusqu'à ce que Dieu vous appelle ailleurs.* »

Il y a trois points que j'aimerais partager avec vous, c'est-à-dire la Confiance en la Providence; l'Abandon à la Providence; et la Coopération avec la Providence.

1. La Confiance en la Providence

Jusqu'à maintenant je n'avais pas réalisé, quand Mary Kay l'a mentionné, que la Providence est le mot qui est répété le plus souvent dans les Lettres circulaires. Dès les débuts, ma croyance en la Providence était tellement forte que je considérais Sainte-Croix comme l'œuvre de Dieu et que je n'étais qu'un simple instrument. J'ai écrit en 1840 au tout début de cette œuvre:

«Je suis convaincu que la Providence, qui a dans le passé fait tout ce qui était nécessaire pour le développement et la perfection de cette œuvre, va continuer à répandre sur elle ses abondantes bénédictions.» (Lettre circulaire, 1^{er} janvier, 1840)

De nouveau en 1841: *«Je n'ai été qu'un simple instrument que le Seigneur brisera bientôt pour en substituer d'autres plus dignes qu'il destine à développer ou du moins à consolider ce que j'ai commencé. Seulement, je n'ai désespéré au milieu des plus pénibles épreuves, ni de la Providence, ni de votre fidélité à suivre la sublime vocation qu'elle vous a inspirée.»* (Lettre circulaire 14, 1^{er} septembre 1841)

Ma confiance était tellement forte que j'ai prêché dans un sermon en 1845: *« S'il y a un Dieu, alors il y a, par le fait même, une Providence. Il voit le mouvement de nos muscles, la circulation de notre sang, les pensées de notre esprit et les battements de notre cœur ... La Providence connaît le nombre de cheveux sur notre tête et pas un seul de ces cheveux ne tombe sans sa permission. La Providence connaît les besoins des petits oiseaux et ouvre leur bec pour la nourriture; elle connaît également nos espoirs et nos désirs. La Providence nourrit, réchauffe les vêtements et protège tout ce qui respire; en un mot, elle est tout en tous, partout. Elle est notre Dieu, elle est notre Mère et nous sommes ses enfants. Dieu peut-il nous oublier et nous abandonner à la chance? Non, même si une mère devait oublier son enfant, ce qui est difficilement possible, moi je ne vous oublierai jamais.»*

Treize ans plus tard, j'ai rappelé aux membres: *« Si j'avais pu prévoir les développements de l'Œuvre de Sainte-Croix dès son origine, il m'aurait été possible alors de régler et coordonner tout d'avance. Mais s'il en eût été ainsi, cette Œuvre aurait été une combinaison humaine, et non pas l'ouvrage de la divine Providence. Tandis qu'elle a commencé et s'est développée d'une manière si mystérieuse que je ne puis m'en attribuer ni l'initiative, ni le mérite. Et c'est là le signe incontestable que Dieu seul en est l'auteur puisque, suivant saint Augustin, «quand on ne peut trouver la cause d'une chose bonne, il faut reconnaître que le Seigneur en est le principe et l'auteur.»* (Lettre circulaire, 13 avril, 1858)

Pour augmenter la confiance en la Providence chez les membres, j'ai régulièrement encouragé les membres à voir la main de la Providence dans les événements: *« En vue des sérieux événements survenus à Paris, je crois de mon devoir de vous conseiller de demeurer calmes et fidèles à vos obédiences aussi longtemps que vous ne recevrez pas d'autres nouvelles, de ne pas vous impliquer dans des questions qui n'ont aucune conséquence sur votre vocation et de demeurer convaincus que **Dieu va travailler pour le bien de ceux qui l'aiment.**»* (Lettre circulaire, 24 février, 1848)

«Ce qui doit nous élever au-dessus des préoccupations menaçantes et soutenir notre courage, c'est **qu'une Divine Providence**, même dans sa rigueur, préside à tous les événements et les amène à des fins heureuses.» (Lettre circulaire, 12 avril, 1848)

2. Abandon à la Providence

Au-dessus de la confiance en la Providence, cherEs amis, j'insiste sur la pratique *du saint abandon* à la Providence. C'est là une spiritualité inspirée de saint François de Sales et de saint Ignace.

La pratique de *l'abandon* ou de *la sainte indifférence* signifie l'obéissance non seulement à la volonté expresse de Dieu, c'est-à-dire, les commandements, les conseils évangéliques, les devoirs de son état dans la vie et les directives de l'autorité légitime, mais aussi à la volonté du *bon plaisir de Dieu*, nommément les événements fortuits, les hauts et les bas de la vie quotidienne, les déceptions, la souffrance, la maladie, la mort, et dans la vie spirituelle, la ferveur et l'aridité.

En 1863, j'ai écrit sur cette pratique dans mes lettres et mes méditations: «*Oh, qu'il fait donc bon s'abandonner à l'amour de son Père qui est aux cieux en ne cherchant que sa volonté sainte! ... Or, cette volonté n'est pas douteuse. L'Œuvre de Sainte-Croix est son œuvre, et par là même qu'il n'a pas permis sa ruine malgré les coups terribles que lui a portés l'ennemi de tout bien, il veut qu'elle subsiste et se développe de plus en plus.*» (Lettre circulaire, 1^{er} janvier, 1863)

Je vous partage cette prière au cours d'une de mes méditations: «*Oh!, qui me donnera, O mon Sauveur ... de devenir enfin **indifférent** à tout ce que vous demandez de moi, complètement abandonné à votre Providence, n'ayant aucun autre souci que de faire votre bon désir et de vous servir fidèlement jusqu'à mon dernier soupir?*» (Méditations, Soumission de Jésus aux Conditions de l'Enfance)

«*Les saints ont découvert la volonté invisible de Dieu dans les événements visibles. Ils ont accompli tout ce qui leur était présenté pour leur victoire et leur mérite.*»
Où voyez-vous cet état d'abandon au bon plaisir de la Providence? Examinez votre attitude et prenez désormais la résolution de vous abandonner à ce que Dieu attend de vous. (Méditation, Retour de la Sainte Famille en Judée.)

«*En plus d'écrire et de parler de cet abandon, je dois vous avouer honnêtement que mon propre abandon à la Providence a été mis à l'épreuve lors d'une situation dans la vie de la Congrégation. Peu avant que l'économe de notre maison à Paris eut créé un sérieux désastre financier qui a failli engloutir la Congrégation, j'ai reçu de Mlle Dubignon un héritage lequel, à lui seul, aurait suffi à anéantir cette dette. Cet héritage a été contesté par un héritier, ce qui a causé un long procès. J'ai lutté intensément pour pratiquer la prudence et la justice, avec une grande confiance en Dieu. Ce qui m'a demandé un abandon extraordinaire à la Providence. J'ai aussi régulièrement informé les membres de la congrégation des progrès dans cette affaire.*¹

1. Cf Paul-Eugène Charbonneau, *Le saint abandon chez le Père Moreau*.

«Je suis certain que vous êtes anxieux de savoir ce qui advient de la poursuite devant le tribunal de Laval ... Je ne suis nullement préoccupé de cela parce j'ai confiance en la justice de ma cause, l'équité des juges et le bon vouloir de la Providence ... » (Lettre circulaire, 1^{er} janvier, 1858)

«Ma cause est en appel devant le tribunal d'Angers et sera plaidée le 2 février. Si elle est perdue, cela peut contribuer à créer un sérieux précédent pour les communautés religieuses en rendant impossible un héritage fait à un religieux ou même à un prêtre. Alors, je demande qu'on récite les prières suivantes pour que la volonté divine soit accomplie en cette grave circonstance...» (Lettre circulaire, 24 janvier, 1859)

«Deux ans plus tard, le jugement était encore en suspens. J'ai continué à demander des prières pour que la volonté de Dieu soit faite. (Lettre circulaire, avril, 1861) Finalement, le tribunal d'Angers a rendu sa décision que je partage avec tous les membres:

«Enfin, la volonté de Dieu à mon appel contre le verdict du tribunal d'Angers m'est connue et, quoiqu'elle ne soit pas conforme aux désirs de la nature, je l'adore, je la bénis et je vous conjure de ne pas vous contrister de cette nouvelle épreuve qui, en me dépouillant d'un bien que je n'avais pas demandé, me détache de la terre et nous donne à tous l'occasion de souffrir pour l'amour de Jésus Christ ... Sans doute, j'aurais été très heureux de pouvoir offrir à la congrégation une propriété d'une valeur supérieure à la dette dont elle a été si injustement grevée, et cela vous eût ôté de l'esprit une grande préoccupation sur l'avenir temporel de l'Œuvre de Sainte-Croix...

Mais il a plu à Dieu de nous priver de cette consolation **afin de nous élever à une plus grande confiance en Lui** et de nous obliger à nous **abandonner à sa Providence** sous ce rapport, aussi bien que pour notre salut éternel. (Lettre circulaire, 7 juin, 1861)

Est-ce vous vous rendez compte et vous comprenez comment cet héritage ou ce legs aurait plus qu'anéanti la dette? Comprenez-vous qu'en justice, cela m'était dû selon le testament de la donatrice? Et pourtant, la Providence avait d'autres plans et à travers ce don de Dieu, j'ai reçu un autre héritage – celui de l'abandon à la Providence.

«Il nous faut avant tout chercher le royaume des cieux et sa justice, puis nous abandonner à sa Providence. Voilà pourquoi je vous conjure de vous renouveler dans l'esprit de votre vocation, qui est un esprit de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ... Avec cela, nous pouvons compter sur l'aide de la Providence, et quoiqu'il nous reste des dettes assez considérables à acquitter, son assistance ne nous manquera pas au besoin. Car elle se charge de pourvoir à toutes les nécessités de ceux qui s'abandonnent à sa conduite en accomplissant tous leurs devoirs, dût-elle leur envoyer des anges pour les secourir... Oh, qu'il fait donc bon de s'abandonner à l'amour de son Père qui est aux cieux, en ne cherchant que sa volonté sainte!» Lettre circulaire, 1^{er} janvier, 1863)

Plus tard, lorsque Sainte-Croix était sérieusement menacée dans son existence même, il écrivit à Mère Marie-des-Sept-Douleurs:

«S'il est vrai, et cela l'est certainement, que l'épreuve est le creuset où Dieu place les âmes qu'Il veut former pour le ciel, la vôtre est faite des maladies et des décès de vos filles et les contradictions continuelles qui vous viennent de l'Amérique. Qu'en serait-il s'il était nécessaire d'ajouter la destruction de l'œuvre à laquelle nous avons dédié notre vie, une entreprise qui devrait contribuer à la gloire de Jésus Christ et au salut des âmes? Nous n'en sommes pas encore à ce point; et même s'il en était ainsi, nous devrions boire le calice jusqu'à la lie. Abandonnons-nous à cette divine volonté et continuons à prendre tous les moyens pour échapper à l'emprise du démon; apprenons à nous abandonner nous-mêmes au bon plaisir de notre Père des cieux, peu en importe le prix à notre pauvre nature.» (Lettre, 3 mars, 1866)

3. Coopération avec la Providence

Mes cherEs amiEs, permettez-moi d'expliquer un peu plus la vertu de saint abandon et la coopération avec le Providence.

Le saint abandon, c'est-à-dire l'acte d'amour et de confiance en la bonté de Dieu, n'a rien à voir avec un abandon insouciant des choses. En s'abandonnant nous-mêmes à Dieu, nous ne négligeons pas ce qui est en notre pouvoir de corriger les torts faits à nous-mêmes et aux autres, et d'assurer le succès des entreprises qui nous sont confiées par la Providence de Dieu, car le Seigneur désire se servir de nous pour accomplir les plans que la Providence a placés entre nos mains.

*«Même si nous devons «avant tout chercher le royaume de Dieu et sa justice», ... toute notre ambition doit être d'engendrer des enfants à Jésus-Christ par le moyen de l'éducation chrétienne ou du ministère apostolique. Enfin nous ne devons, par une inquiétude injurieuse à la divine providence, nous préoccuper ni de la nourriture ni du vêtement. Il n'en est pas moins vrai **que la prévoyance, le travail et l'économie** sont pour chacun des membres de Notre-Dame de Sainte-Croix un devoir indispensable et sacré.»* (Lettre circulaire, 5 janvier, 1844)

*«Notre devoir pour le moment est de saisir tout ce qui peut contribuer à réaliser les desseins de Dieu sur nous et de **voir maintenant** les raisons que nous avons d'espérer ou de craindre pour l'avenir.»* Lettre circulaire, 4 janvier 1845)

«Vous que Dieu a appelée à l'une de ces Associations destinées, dans les desseins de la Providence à accomplir tant de bonnes choses, je vous supplie de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour étendre l'œuvre de Sainte-Croix et la propager par tous les moyens que le Ciel met à votre disposition.» (Lettre circulaire, 27 juin, 1849)

*« Mais aussi il est une condition essentielle pour l'avenir de l'Œuvre, une condition sans laquelle la Providence elle-même n'agira pas, c'est la coopération de notre bonne volonté, c'est la fidélité **à correspondre** à la grâce de notre vocation.»* (Lettre circulaire, 1^{er} janvier, 1857)

Si essentielle à la croissance dynamique du charisme de Sainte-Croix est : cette Confiance en la Providence, cet Abandon à la Providence et cette Coopération avec la Providence.

À titre d'exemple tiré des Saintes Écritures : l'histoire de Joseph, le Patriarche dans le Livre de la Genèse. Il a été vendu par ses frères et amené en Égypte. Puis une famine a surgi dans le pays

de sa parenté qui s'est rendue en Égypte pour obtenir de l'aide. Sans le savoir, ses frères se présentent devant Joseph. Après un temps de dialogue, Joseph leur a révélé son identité et leur dit: «*Dieu a su tirer du bien de tout cela*» (Gn 50, 20). Comme Joseph, je pourrais dire à la fin de ma vie que certaines personnes ont voulu me faire du tort, me mettre de côté et Dieu a tiré du bien de tout ce mal, pour achever la volonté de Dieu et pour l'enrichissement et le salut de plusieurs.

Il en va ainsi dans chacune de nos vies: de façon mystérieuse mais avec force, Dieu transforme ce qui est difficile à saisir, ce qui est tordu et trahi en une abondance de bonté même pour les ennemis et pour ceux qui ne se préoccupent que peu de nous.

Un plan providentiel, divin, vous atteint au plus profond de votre existence. Parfois, vous pourrez avoir une vision claire, même si très brève, de ce plan. À d'autres moments, vous pourrez le saisir par intuition pendant la prière, mais toujours vous serez dirigée et guidée par ce plan.

La prière va vous plonger au meilleur de vous-même, là où Dieu réside, où les rêves cachés sont révélés, où votre cœur profond trouve des forces neuves. C'est là que vous trouverez un renouveau de paix et de force, une conviction plus profonde que la Providence mystérieuse mais très réelle de Dieu prend de plus en plus le contrôle de votre vie. Vous acquerrez de plus en plus de sérénité même face aux problèmes, aux déceptions, à la trahison, les hauts et les bas de la vie quotidienne. Les paroles de Joseph deviennent alors les vôtres: «*Dieu a su tirer du bien de tout cela*». Les paroles de Jésus s'incarnent en Sainte-Croix: «*La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la pierre d'angle*» (Ps 11:22)

Aujourd'hui, comme au commencement, nous sommes appelées à nous immerger dans les questions qui pénètrent notre vie, à vivre nos doutes et nos hésitations dans une attente remplie d'espérance. Nous avons cette espérance parce que nous sommes connectées aux racines providentielles de notre charisme tandis que nous servons le Seigneur qui nous a appelées et qui est fidèle. (1 Co1,9)

Comme nous l'avons entendu au cours de la saison pascale, puissiez-vous acquérir de plus en plus cette paix intérieure, cette sérénité face aux problèmes, aux déceptions, et même aux trahisons. Je ne vous abandonnerai jamais. Paix, n'ayez pas peur: c'est moi!

Je mets ma main dans la vôtre et je vous garde dans mon cœur, comme je demeure affectueusement et profondément uni à vous, en Jésus, Marie et Joseph.

Basile Moreau

Mary Kay Kinberger, MSC
Congrès CSC
15–16 avril, 2016